













- > Mise en place d'une nouvelle gouvernance
- Proposition de création de l'Agence de développement touristique au 1^{er} semestre 2017
- Recentrer les GIE actuels sur leurs actions de promotion domestique
- > Rendre la destination Nouvelle-Calédonie encore plus accessible
- Poursuite des efforts tarifaires
- Poursuite des programmes de renouvellement des flottes Air Calin et Air Calédonie
- Poursuite des contrats de destination
- Proposition de mise en place d'un vol charter en Chine
- Renforcement de la politique de diplomatie économique régionale
- Maintien de NC au sein du South Pacific Tourism Organisation
- Faire de NC une destination agréée pour les visiteurs chinois (DTA)
- Rejoindre l'Association Australienne de la Croisière













> Plus de soutien à la construction et à la rénovation des hébergements

- Communiquer sur les avantages de la défiscalisation
- Susciter l'investissement hôtelier sur l'ensemble du Pays, à Deva, à La Foa et à Nouméa (en centre-ville, sur le port, sur les plages et sur les îlots)
- Mettre en place les prêts de BPI France via l'ICAP pour l'hôtellerie (rénovation, extension, mesures de développement durable) et la restauration (modernisation, mise aux normes, matériels numériques)

> Plus de soutien à l'emploi

- Mettre en place un groupe de travail visant l'allègement des charges d'exploitation des hôtels
- Faciliter l'embauche : travail saisonnier et l'emploi de courte durée
- Revoir les formations qualifiantes de Nouvelle-Calédonie
- Attirer les jeunes vers le secteur touristique au moyen de programmes de formation plus accessibles à l'étranger













> Mettre en place un plan croisière

- Lancement du Plan d'aménagement du Port Autonome
- Activation des contrats de développement
- Tirer profit des conclusions de l'expertise du chargé de mission croisière
- Confirmer les aménagements de la ville de Nouméa (quai Ferry, signalétique piétonne, développement des EPN : espaces publics numériques)
- Poursuite des travaux du groupe de travail sur les aides en faveur des commerçants pour l'accueil des croisiéristes
- Mettre en place d'un Memorendum of Understanding (MOU) entre le Gouvernement et les armateurs













> Sensibiliser la population

- Impliquer nos élèves dans la valorisation du patrimoine touristique de notre Pays
- Capitaliser sur la formation de la langue anglaise
- Rendre le classement des hébergements obligatoire
- Labelliser les filières d'activités et de services
- Améliorer la commercialisation des produits en ligne
- Soutien de l'économie numérique (site GIE NCTPS + soutien aux startups)

> Mettre en place un observatoire du tourisme

- Créer une veille domestique et internationale du secteur
- Mettre en place des indicateurs de suivi des actions du schéma touristique







